



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE TAEKWONDO ET DISCIPLINES ASSOCIÉES DES YVELINES

Dimanche 6 juillet 2025

Cette assemblée générale élective s'est déroulée à distance par l'intermédiaire d'une plateforme de votation sécurisée.

Cette AGE a été organisée avec la FFTDA.

Représentation des clubs et du quorum

L'assemblée générale élective du CDT 78 se compose de 23 clubs affiliés (au moins 8 jours avant l'AGE) représentant 144 voix.

Le quorum d'une AGE est atteint si le ¼ des clubs représentent le ¼ des voix.

Vote pour le comité directeur

Pour cette AG élective, une seule liste a été déposée auprès de la FFTDA et validée par la Commission de Surveillance des Opérations Électorales en date du 18 et 22 avril 2025. Il s'agit de la liste « CDT Yvelines (78) » composée de 6 personnes.

Liste « CDT Yvelines (78) » se compose de :

- Olivier ZIGNANI
- Nadia KAOUAH
- Badie GHORAB
- Julien DESPAUX
- Nicole LELIEVRE JOURDAN
- Nicolas PITETTE

Présence :

Présence de 14 clubs représentant 117 voix. Le quorum est donc atteint.

Résultats du vote :

- 103 voix POUR
- 0 voix CONTRE
- 14 votes BLANC

La liste « CDT Yvelines (78) » est élue à 100%.

Vote pour le Président du CDT 78

Les membres du comité directeur élus décident de présenter Monsieur ZIGNANI Olivier au poste de président.

L'assemblée générale se réunit de nouveau pour le vote du Président.

Présence :

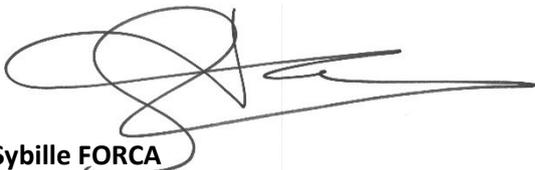
Présence de 15 clubs représentant 120 voix. Le quorum est donc atteint.

Résultats du vote :

- 111 voix POUR
- 0 voix CONTRE
- 9 votes BLANC

Monsieur ZIGNANI Olivier est élu Président du CDT 78 à 100%.

A Lyon, le 24 juillet 2025.



Sybille FORCA
Secrétaire générale de la FFTDA



